

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Intégration obligatoire d'un curriculum vitae dans les dossiers de candidature aux concours de recrutement de chercheurs.

Afin d'améliorer et de faciliter le travail des jurys de recrutement, le Conseil Scientifique recommande que le Curriculum Vitae soit une des pièces obligatoires jointe au dossier de candidature pour les recrutements CR et DR.

Bruno Chaudret

Président du Conseil
scientifique

Recommandation adoptée le 22 janvier 2013

Recommandation votée à l'unanimité des suffrages exprimés